

Les organisations patronales et syndicales de la branche accidents du travail appellent le Gouvernement à passer de la parole aux actes

Publié le 12 avril 2018

Le Gouvernement fait de la prévention un sujet majeur de sa politique de santé.

Nous, partenaires sociaux de la branche AT-MP sommes déterminés à participer activement à ce changement d'approche. Cette politique volontariste couplée à une gestion responsable nous permet aujourd'hui d'avoir une branche excédentaire. Cette situation inédite nous engage à mobiliser des moyens significatifs pour décliner concrètement un grand plan de prévention.

Le monde du travail participe à ce mouvement. Le Plan national santé au travail 3 a amorcé un virage : Il fait de la prévention des risques professionnels un enjeu essentiel pour la santé et la sécurité des salariés et un enjeu de performance sociale et économique des entreprises.

Mais il faut aller plus loin.

Pour répondre à cette ambition, nous sommes déterminés à consacrer une partie des moyens de la branche AT-MP à un investissement sans précédent pour la prévention des risques professionnels dans le cadre des crédits dédiés à la prévention.

Nous souhaitons accompagner le plus grand nombre d'entreprises dans une démarche pérenne et durable de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles au bénéfice des salariés, quel que soit leur secteur d'activité.

Les organisations syndicales et patronales appellent d'une seule voix, les pouvoirs publics à un arbitrage fort et cohérent en matière de prévention dans le champ de la santé et de la sécurité au travail.

Elles demandent que le gouvernement les soutienne dans leur action et passe enfin en matière de prévention de la parole aux actes.

Les partenaires sociaux de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles.